



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 20

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 septembre 2017

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Evelyne CAU,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT.

Absents :

Catherine MAIGNAN,
Baptiste JAUNEAU.

Début de la séance : 20h30

Fin de la séance : 23h18

Secrétaire : Guillaume GUERRÉ

FINANCES

DC.17.023 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Château de Bel Air à Ingré

Conformément à l'article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à l'article 26 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une mise en concurrence « procédure adaptée » a été lancée le 03 mai 2017 concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Château de Bel Air à Ingré.

La réception des plis était fixée au 02 juin 2017 à 12h00.

Le pli suivant a été reçu dans les délais impartis : (aucun pli n'a été reçu hors délai)

N° PLIS	ENTREPRISES	MONTANT OFFRE HT	MONTANT OFFRE TTC
PLI N°1	SIMONNEAU	32 700.00 €	39 240.00 €

Compte tenu de l'objet du marché, les plis ont été analysés suivant les critères ci-après :

Critères	Pondération
1-Valeur technique	60.0 %
1.1-Moyens humains et techniques mis en œuvre pour ce chantier et expériences de l'encadrement	30.0 %
1.2-Mode opératoire pour l'exécution de la mission MOE pour un achèvement des travaux à la fin des vacances scolaires d'avril 2018 à décrire dans la note méthodologique	30.0 %
2-Prix des prestations	40.0 %

Considérant, après analyse, que l'offre de la société SIMONNEAU, représentée par Monsieur SIMONNEAU, Directeur, située 636 rue de la Juine – PA Les Aulnaies à OLIVET est conforme aux critères du règlement de consultation, Monsieur le Maire décide de lui confier l'exécution des prestations du marché sur la base de son offre pour un montant total de 32 700 € HT soit 39 240.00 € TTC.

Le Conseil Municipal **prend acte** de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 25 septembre 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 6 octobre 2017

Publication le : 9 octobre 2017

Notification le : 9 octobre 2017



Le Maire

Christian DUMAS

Acte à classer

DC-17-023

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-10-06T15-00-49.01 (MI207694529)**Identifiant unique de l'acte :**
045-214501694-20170925-DC-17-023-AU ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation
du Château de Bel Air à Ingré
Date de décision : 25/09/2017

Nature de l'acte : Autres**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Acte :DC.17.023 -FIN- mission de maitrise d'oeuvre pour la réhabilitation du Château de Bel Air.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 06/10/17 à 15:00

Date 06/10/17 à 15:00

Date 06/10/17 à 15:12

Par RICHARD AuréliePar RICHARD Aurélie